

Cliquez ici pour le voir en ligne



Infolettre mensuelle | Mars 2024 | Vol. 2 no. 3

Il est possible de vous [abonner](#) aux différents envois de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

## Faits saillants de la séance du 13 mars 2024

### Administration

#### Dépenses mensuelles

Les dépenses mensuelles totalisent 185 009 \$. Les montants principaux sont :

- 58 067 \$ à la MRC du Roussillon, pour la collecte des déchets de janvier et février
- 53 925 \$ à la MRC du Roussillon pour notre quote-part annuelle

Le Conseil accueille favorablement la demande de subvention de 250 \$ de la [Société d'aménagement du parc des Îles-de-la-paix](#). Des dons individuels peuvent également être faits à cet organisme voué à la sauvegarde de l'archipel des Îles-de-la-paix situé sur notre territoire.

### Urbanisme

Un comité citoyen est créé afin d'orienter le Conseil au sujet du développement du Cœur villageois. Faites-nous parvenir votre intérêt à vous joindre à ce comité au [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

La Ville doit assurer la conformité des installations des piscines résidentielles au règlement s-3.1.02, r.1 du ministère des Affaires municipales (MAM) d'ici la fin de l'année. À cet effet, un contrat est octroyé au Groupe de géomatique Azimut pour faciliter les inspections qui auront lieu cet été.

Le [règlement 2023-529](#) remplaçant le règlement 2012-415 relatif à l'utilisation de l'eau potable est adopté. Ce règlement énumère les restrictions quant à l'utilisation de l'eau potable, entre autres, pour le remplissage des piscines ainsi que l'arrosage des pelouses et des jardins.

À la suite des recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU), une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est acceptée sous réserve de certaines conditions, une est refusée et une est reportée.

### Ressources humaines

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Amélie Latulippe, responsable de la gestion contractuelle et du greffe. À ce titre, Mme Latulippe assurera le respect de notre réglementation lors d'acquisition de biens et services, contrôlera les activités du greffe et de l'archivage et appuiera le Service des travaux publics dans la recherche de fournisseurs.

Nous remercions Mme Sarah Chacour, préposée aux permis, pour son bon travail depuis son arrivée chez nous. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses futurs projets.

Un poste de préposé aux permis est donc [affiché](#). Nous privilégions l'embauche de personnes résidants dans notre région afin de faciliter la conciliation famille-travail.

## **Travaux publics**

---

Un contrat est octroyé à la firme EnviroServices pour faire pour mesurer les débits par zone dans le secteur ouest de la ville et pour remettre des attestations de conformité ou des relevés d'infraction, selon le cas, à la suite de vérifications des branchements des pompes d'assèchement et des gouttières.

La Ville renouvelle sa participation à l'achat de sel de déglacage regroupé offert par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour la saison hivernale 2024-2025.

## **Loisirs**

---

### **Soirée de l'amitié du samedi 9 mars**

Nous soulignons le travail de Mme Sophie Zimmermann, agente des communications et de la vie culturelle, pour le succès de la soirée de l'amitié 2024, à laquelle 70 jeunes entre 7 et 14 ans ont participé. À cette occasion, la salle Adolphe-Leduc de l'hôtel de ville s'était transformée en salle de danse avec tout ce qu'il fallait pour que nos jeunes passent une soirée mémorable !

### **Location de kayaks**

Le Conseil octroie un contrat à l'entreprise Nature Kayak pour offrir gratuitement aux Léryverains l'utilisation de différents types de kayaks à partir du quai municipal. En cette première année, Nature Kayak sera sur place tous les week-ends à compter du samedi 22 juin et la possibilité d'élargir l'offre à certains jours de semaines sera déterminée selon la demande. La Ville est heureuse d'offrir à ses citoyens l'accès sans frais à ce sport nautique ! Des forfaits de location de kayaks pour des groupes (camp de jour Optimiste, par exemple, si désiré) à prix très avantageux seront également offerts.

### **Chasse aux cocos**

La prochaine activité est la Chasse aux cocos le samedi 23 mars prochain au parc Georges-Rufiange de 10 h à 12 h. Si vous voulez aider au bon déroulement de cet événement à titre de bénévole, svp communiquer avec Mme Zimmermann au [poste 230](#).

## **MADA**

---

### **Conférences**

Les conférences et croissants se poursuivent. Les trois premières ont remporté un vif succès. C'est un rendez-vous pour la prochaine ! Date et lieu : le mardi 16 avril à 9 h 30, à l'hôtel de ville  
Conférencier invité : Équipe du Dre Sylvie Belleville de l'Université de Montréal  
Sujet : Mémoire, mémoire : Dis-moi que tu seras fidèle

Pour nous aider à prévoir les places et le goûter, nous vous invitons à confirmer votre présence [at:450-692-6861,290](tel:450-692-6861,290) ou [450 692-6861](tel:450-692-6861), poste 290 ou à [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca)  
MADA offre le transport aux citoyens qui ne disposent pas d'un moyen de déplacement. Contactez-nous une semaine d'avance.

**N'hésitez pas à en parler à votre entourage : tous sont les bienvenus !**

### **Conférences à venir**

28 mai : Éviter les fraudes - Service de police de Châteauguay

### **Badminton**

Les joutes amicales mixtes de badminton pour les 50 ans et plus ont récemment débuté au gymnase de l'école de l'Archipel. Quel que soit votre niveau de jeu, venez vous joindre au groupe ! Tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h 30, au coût minime de 5 \$/soir. Apportez votre bouteille d'eau et votre raquette ! On vous attend ! Pour information : [citoyenrobillard@gmail.com](mailto:citoyenrobillard@gmail.com)

### **Club de marche**

Un club de marche s'organise pour le début de l'été. Nous évaluons différents parcours en termes de distance et de vitesse de marche pour accueillir le plus de Léryverains possible. Faites-nous connaître votre intérêt et vos idées : joignez-nous au 450-692-6861, poste 290 ou à [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca)

**Objectif de MADA :** Garder nos aînés actifs, en santé et dans notre communauté le plus longtemps possible.

*Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde.*

## **Informations aux citoyens**

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, à titre de maire suppléant, répond aux questions laissées en suspens lors de la dernière séance du Conseil.

Possibilité de payer le compte de taxe en 4 paiements au lieu de 3 : La décision du Conseil est de maintenir les modalités à 3 paiements pour alléger la gestion.

Entrée charretière sur le boulevard de Léry (l'est de rue de la Gare) : Le dossier de vérification suit son cours.

Faire connaître les numéros de postes téléphoniques : les numéros de postes seront régulièrement communiqués dans La Vague et seront ainsi accessibles sans avoir de connexion internet.

Comparaison entre l'augmentation du budget et l'augmentation du poste Rémunération globale (2022-2024) : Contrairement aux chiffres énoncés lors de la question citoyenne, l'analyse suivante ne démontre aucune incohérence.

	<b>Budget</b>	<b>Rém globale</b>	<b>@ Rém glob/budget</b>
2022	4 911 151 \$	1 090 571 \$	22%
2023	5 497 450 \$	1 233 387 \$	22%
2024	6 283 768 \$	1 418 781 \$	23%
<b>Hausse sur 3 ans</b>	<b>28%</b>	<b>31%</b>	

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, à titre de maire suppléant, informe les citoyens sur les points suivants :

### **Correspondance**

Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) Notre dossier pour l'utilisation des sommes restantes provenant de la TECQ a été accepté. Ainsi toutes les sommes mises à notre disposition seront mises à profit pour le bénéfice de tous.

### **Rencontre avec M. François Legault, premier ministre**

Le 8 mars dernier, M. François Legault était de passage à Châteauguay pour rencontrer quatre maires de la région dont celui de Léry. Trois sujets ont été abordés : les coûts trop élevés de l'Autorité régionale des transports métropolitains (ARTM), les coûts trop élevés du Service de police pour un niveau de service dont Ville de Léry et les municipalités de 2 autres maires présents n'ont pas besoin et finalement l'approvisionnement en eau potable. Des notes ont été prises mais aucune promesse faite. Le suivi sera effectué par Mme Marie-Belle Gendron, députée.

### **Fonds des municipalités**

À la suite du dépôt du budget provincial, nous avons reçu une confirmation de Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires

municipales du Québec à l'effet que la somme de 10 M\$ annoncée en décembre dernier sera répartie entre les municipalités de moins de 15 000 personnes.

### **Cœur villageois**

Le bilan de la rencontre citoyenne préparé par l'agence d'urbanisme APUR est maintenant en ligne. La prochaine étape est la démolition des bâtiments présentement sur le site. L'amiante présente dans ces bâtiments pose un défi supplémentaire. Le comité qui se met en place sera un élément clé pour l'avancement du projet. N'hésitez pas à manifester votre intérêt à vous joindre à ce comité à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca)

### **Boulevard urbain**

Nous avons rencontré l'équipe du ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) le 23 février dernier. La rencontre a été constructive. Les facteurs de succès pour le respect de la baisse de la limite de vitesse à 50 km/h ont été discutés. Nous passons à la prochaine étape soit celle de présenter un projet pour approbation au MTMD.

### **Inventaire du patrimoine**

La coopérative Passerelles a été mandatée pour réaliser le préinventaire du patrimoine bâti de la MRC de Roussillon. Cette coopérative doit ainsi identifier et caractériser les secteurs et immeubles présentant un potentiel patrimonial. Pour ce faire, l'équipe de Passerelles s'appuie sur la méthode développée par le ministère de la Culture et des Communications. Cette méthode inclut une analyse de l'attachement que portent les collectivités locales aux bâtiments, aux ouvrages, aux monuments et aux dépendances de leurs municipalités. Vous aimeriez proposer un site patrimonial dans notre MRC? vous en aurez l'occasion en répondant au sondage à l'intention des citoyens qui sera diffusé à partir du 18 mars sur le site de la MRC.

### **Infra Secteur Ouest - Connexions illicites**

Tel que mentionné précédemment, nous avons une bonne collaboration des citoyens pour n'avoir que des eaux sanitaires dans notre réseau d'égout. Les volumes acheminés vers P-2 ont d'ailleurs déjà commencé à réduire. Un premier contrat a été octroyé dans le but d'établir les connexions potentiellement illicites au système d'égout de la Ville. Nous procédons d'abord à la mesure du débit zone par zone, afin d'établir une base de comparaison. La deuxième étape est la vérification des points de rejet des pompes d'assèchement (sump pump), des gouttières et des drains de stationnement. Débutant en mai, EnviroServices évaluera les installations de chaque résidence du territoire visé. Une attestation de conformité ou un relevé d'infraction sera remis selon le cas.

Pour l'instant, les tests à la fumée blanche n'ont pas été retenus puisqu'ils ne permettent pas d'identifier les connexions des pompes d'assèchement qui sont notre principale source d'eaux parasites.

### **Utilisation du parc du 75ième – Dépôt de matières compostables**

Ce site n'a pas de statut ni de permis pour être un site d'enfouissement ou un écocentre. Conséquemment, la Ville ne peut qu'accepter la matière qui pourra être réutilisée par le Service des travaux publics. Autrement, il incombe à la Ville de charger ces substances dans ses véhicules et de les acheminer vers des sites appropriés et ce, aux frais de l'ensemble des contribuables.

Il est impossible pour les villes de traiter les éléments compostables. Ainsi c'est la MRC du Roussillon qui s'en charge, veuillez consulter son calendrier de ramassage des bacs bruns et des résidus verts qui inclut les feuilles. Notez qu'il n'y a que 10 journées durant l'année où les surplus de résidu verts dans les sacs de papier sont ramassés ([voir calendrier](#)). Si vous ne recevez pas le service, veuillez appeler à info collecte : [514 928-5227](tel:514-928-5227).



## Vidéo de la séance ordinaire du 14 février 2024

[Visionner](#)



### Les samedis du maire

Vous êtes toujours convié(e)s à venir me rencontrer lors des samedis du maire, les 13 avril, 11 mai et 15 juin, 2024 entre 13 h et 15 h, sur rendez-vous.

[Prenez rendez-vous](#)

### Prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le mercredi 10 avril 2024.

À la fin de chaque séance, une période de questions est réservée aux citoyens. Ces derniers sont invités à les transmettre au plus tard le mercredi de chaque séance, à 11 h 30 via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca) et à mettre en copie, si désiré, leur conseiller municipal. Les élus y répondront lors de l'assemblée et l'information vous sera communiquée par la suite. Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au [450 692-6881](tel:450-692-6881) ou par courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

[Travaux publics](#) | [Urbanisme](#)  
[Taxation](#) | [Sécurité publique](#) | [Loisirs](#)  
[Avis publics](#) | [Phase II](#)



Si vous ne souhaitez plus recevoir l'infolettre de Ville de Léry, désabonnez-vous en cliquant [ici](#)

Built with  AcyMailing

